

L'arrêt du réseau téléphonique historique dans le Val d'Oise

À la suite de la décision de l'opérateur Orange de fermer progressivement le réseau téléphonique historique, un programme national, encadré par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), est mis en œuvre afin de migrer vers un réseau fibre plus moderne, d'ici 2030.



Cette décision est motivée par les avantages offerts par le réseau fibre optique, qui est plus performant, plus fiable, plus rapide et plus écologique que le réseau dit « cuivre », car beaucoup moins énergivore.

Une expérimentation pilote a été lancée en 2020 afin d'identifier les processus nécessaires à l'arrêt de ce réseau cuivre. Depuis, Orange propose chaque année de nouvelles communes du territoire (par lots) qui verront leur réseau cuivre fermé, afin d'atteindre une fin de migration complète en 2030.

Les communes Val d'Oisiennes seront sélectionnées au fur et à mesure, en tenant compte d'informations fournies par Val d'Oise Fibre, les collectivités et l'ARCEP. Les principaux critères de sélection sont notamment la couverture et la qualité du réseau fibre.

Sur le réseau Val d'Oise Fibre, la transition a déjà commencée. La Communauté de Communes du Vexin Val de Seine est la première concernée. Sur les 30 communes, particuliers et entreprises ne pourront plus souscrire une nouvelle offre ADSL à partir de 2025. Les 9000 habitations devront toutes avoir migré vers une offre fibre optique avant 2026, sous peine de voir leur accès internet coupé.

Les prochaines communes sélectionnées sur le réseau Val d'Oise Fibre concernent les 12000 foyers et entreprises de la communauté de Communes Vexin Centre. D'ici la fin de l'année 2026, la totalité des liens ADSL devront migrer sur le réseau fibre.

Aujourd'hui, 92 000 foyers et entreprises répartis dans 115 communes rurales du territoire bénéficient d'une couverture en fibre optique grâce au réseau Val d'Oise Fibre. Un réseau présenté parmi les plus fiables du marché en 2022, selon une analyse de l'ARCEP publiée en janvier de cette année.

Face à cette échéance et à l'accélération des usages numériques (télémédecine, télétravail...), il est important de prévoir la migration vers la fibre optique afin de rendre cette étape de transition la plus fluide possible.

Pour vous renseigner sur votre éligibilité et les offres disponibles, vous pouvez consulter le site Internet www.valdoisefibre.fr

Nous travaillons avec l'ensemble des mairies du territoire afin de vous tenir informés de l'avancement du programme aussi bien au niveau national que local.